

**Locaux 1 rue du Grand Charmont à Besançon (Hôtel Jouffroy d'Abbans) -
Bail au profit de la Ville de Besançon avec la Société Anonyme Immobilière
d'Economie Mixte de la Ville de Besançon**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Pour la réalisation du recensement de population de 1999, et en collaboration avec la Direction Régionale de l'INSEE, le Service des Formalités Administratives a besoin de locaux pour installer :

- 9 représentants de l'INSEE dans un espace indépendant,
- 16 contrôleurs recrutés par la Mairie pour encadrer les agents recenseurs,
- 4 personnes du Service Formalités Administratives qui recevront le public.

Les 200 agents recenseurs recrutés pour la collecte seront aussi reçus ponctuellement dans ces bureaux.

Ces locaux doivent également permettre le stockage des imprimés vierges (5 m³ de documents, soit un poids de 2,9 t), le stockage et le classement des bulletins collectés (environ 110 000 bulletins individuels, 53 000 feuilles de logement, 5 000 dossiers d'immeubles collectifs) et comporter une salle de réunion pour une quinzaine de personnes.

Il s'avère qu'aucun local municipal n'est disponible actuellement.

Après recherches et études d'implantation, il est proposé de retenir un espace à usage tertiaire situé 1 rue du Grand Charmont, dans l'Hôtel Jouffroy d'Abbans appartenant à la SAIEMB.

La SAIEMB consentirait à la Ville un bail aux conditions suivantes :

- durée : 7 mois à compter du 1^{er} décembre 1998,
- loyer mensuel : 20 224,62 F TTC, charges locatives en sus.

Sur avis favorable de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal est appelé à autoriser M. le Maire à signer le bail à intervenir sur ces bases.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. ANTONY, Président de la SAIEMB, ne prenant pas part au vote), adopte les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.